HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ

Ce que Haute-Corrèze communauté a fait en 2017

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOMMAIRE

AMÉNAGEMENT
PAGE 11

ÉCONOMIE
PAGE 13

RESSOURCES
PAGE 15

LOISIRS
PAGE 21

ENVIRONNEMENT
PAGE 25

ACTION SOCIALE
PAGE 31

ÉDITO

Vers une destination commune et partagée

La Haute-Corrèze dispose d'une structure territoriale pour exister dans le paysage régional et départemental. Conscients des enjeux territoriaux pour les collectivités au 21ème siècle, les élus ont choisi d'unir leurs 71 communes au sein d'une seule et même communauté de communes. Alliant ainsi leurs forces et leurs idées, ils ont montré leur volonté de faire avancer la Haute-Corrèze, de dépasser les clivages.

Notre collectivité est récente, mais nous avons déjà commencé à travailler. L'année 2017 a été l'occasion d'apprendre à travailler ensemble, élus et agents, mais aussi de se structurer en interne.

Les fondations sont ainsi posées et je tiens à remercier sincèrement les élus du conseil communautaire, pour leur patience, leur persévérance et leur implication dans la construction de cette nouvelle communauté. Ainsi que les 130 agents, pour leur engagement et leur sens du service public.

Aujourd'hui, nous en sommes au stade du Projet avec un grand P. Le navire est enfin à l'eau ! Il convient à présent de définir la destination vers laquelle nous voulons aller. Tous ensemble. Habitants, élus, agents et partenaires.

2018 sera une année de transition où les derniers réglages du navire se feront avant de larguer les amarres vers une destination commune et partagée.

Ce document retrace l'activité des élus et des agents en 2017. Découvrez les élus de Haute-Corrèze Communauté et les services qui œuvrent au quotidien pour notre territoire.

Ensemble,
inventons une Haut(r)e Corrèze !

PIERRE CHEVALIER
Président

LE TERRITOIRE DE HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ

LES CHIFFRES

71 **communes**

1 895 **km²**

34 043 **habitants**

18 **habitants/km²**

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau examine les propositions des commissions et statue sur leur présentation à l'ordre du jour du conseil communautaire. Il assure la gestion des affaires courantes.

› **Le président**
Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes. Il est le chef des services. Il représente par ailleurs la communauté de communes en justice. Il a pour mission de définir le projet politique avec les vice-présidents. Il joue un rôle d'arbitre et est décisionnaire en cas de conflit.

› **Les vice-présidents**
Ils ont le même rôle que le président dans le cadre des délégations de fonctions que le président peut leur confier. Ils ont le devoir de rendre compte au président de toutes les décisions prises dans leur domaine de compétences. Ils sont les responsables de la mise en œuvre du projet politique dans leur thématique. Ils sont en relation directe avec le directeur en charge des services.

Pierre Chevalier
président

Christophe Arfeuillère
1er vice-président
développement économique

Alain Fonfrede
2ème vice-président
déchets ménagers et assimilés

Jean Valade
3ème vice-président
enfance et jeunesse

Jean-Marc Michelon
4ème vice-président
ruralité et solidarité territoriale

Nathalie Delcouderc-Juillard
5ème vice-présidente
tourisme

Philippe Roche
6ème vice-président
finances et qualité de l'action publique

Pierre Coutaud
7ème vice-président
animation de la vie sociale et petite enfance

Jean Stöhr
8ème vice-président
équipements sportifs et de loisirs

Jean-François Michon
9ème vice-président
eau et assainissement

Philippe Brugère
10ème vice-président
culture

Laurence Boyer
11ème vice-présidente
gestion des milieux aquatiques

Pascal Montigny
12ème vice-président
santé, insertion et gens du voyage

Danielle Coulaud
13ème vice-présidente
valorisation du patrimoine

Jean-Pierre Guitard
14ème vice-président
urbanisme, habitat, gestion du patrimoine immobilier

Michel Pesteil
15ème vice-président
ressources humaines et communication interne

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le rôle du conseil communautaire est d'examiner les propositions du bureau et de les rendre exécutoires par délibérations. Les différentes actions et les projets peuvent ensuite être réalisés.

Seules les communes de moins de 1 000 habitants qui sont représentées par un conseiller communautaire titulaire disposent d'un suppléant.

Les communes de plus de 1 000 habitants ne disposent donc que de conseillers communautaires titulaires.

	titulaires	suppléants
Aix	François Ratelade	Jacques Van de Wiel
Alleyrat	Serge Peyraud	Marc Gouyon
Ambrugeat	Michel Saugeras	Lucette Breuil
Beissat	Gérard Rougier	Claude Detour
Bellechassagne	Claude Bauvy	Baptiste Desgranges
Bort-les-Orgues	Eric Cheminade	
	Nathalie Delcouderc-Juillard	
	Annie Gonzalez	
	Dominique Guillaume	
	Valérie Sérrurier	
	Jean-Michel Taudin	
Bugeat	Pierre Fournet	Anita Cavalli
Chavanac	Stéphane Brindel	Caroline Mercier
Chaveroche	Daniel Escurat	Christophe Tuffery
Chirac-Bellevue	Robert Gantheil	Claude Müller
Clairavaux	Laurence Boyer	François Genelot
Combressol	Christine Rougerie	Olivier Abbate
Confolent-Port-Dieu	Geneviève Disdero	Gilles Benezy
Couffy-sur-Sarsonne	Christiane Monteil	Henri Mandon
Courteix	Marie-Claude Lepage	Benjamin Lefai
Davignac	Daniel Caraminot	René Lacroix
Eygurande	Jeannine Vivier	Denis Brochard
Féniers	Nathalie Peyrat	Gilles Pasquet
Feyt	Bernard Rouge	Maurice Glaize
La Courtine	Jean-Marc Michelon	Marcelle Prieur
Lamazière-Basse	Alain Gueguen	Roselyne Lacôte
Lamazière-Haute	Jean-François Michon	Jean-Michel Jarasse
Laroche-près-Feyt	Pierre Chevalier	Georges Decay
Latronche	Dominique Miermont	Christian Breuil
Le Mas d'Artiges	Gilles Magrit	Michel Fofingue
Liginiac	Jean Valade	Patrick Giraud
Lignareix	Robert Bredèche	Bernadette Delpech
Magnat l'Étrange	Thierry Guinot	Jérémy Brugère
Malleret	Michel Lacrocq	Christian Dumonteil
Margerides	Danielle Coulaud	David Lascombes
Maussac	Nelly Simandoux	Nadine Coudert
Merlines	Pascal Montigny	Albert Chabrot
Mestes	Eric Bossaert	David Vidal
Meymac	Véronique Bénazet	
	Philippe Brugère	
	Philippe Exposito	
	Fabienne Garnerin	
	Jean-Pierre Saugeras	
Millevaches	Sylvie Prabonneau	Bernadette Maleyrat
Monestier-Merlines	Nathalie Le Gall	Claude Ferlanda
Monestier-Port-Dieu	Michel Guitard	Marcel Grégoire
Neuvic	André Alanore	
	Catherine Lartigaut	
	Jean Stöhr	
Palisse	Stéphanie Gautier	René Lacon
Pérols-sur-Vézère	Alain Fonfrede	Bernard Pouyaud

Liste des conseillers communautaires au 30 septembre 2018.

	titulaires	suppléants
Peyrelevade	Pierre Coutaud	Robert Urbain
Poussanges	Marc Bujon	Jean-Luc Mondon
Roche-le-Peyroux	Francis Roques	Xavier Falgère
Saint-Angel	Joël Pradel	Jacqueline Cornelissen
Saint-Bonnet-près-Bort	Daniel Couderc	Philippe Mottet
Sainte-Marie-Lapanouze	Cécile Martin	Valérie Lamour
Saint-Étienne-aux-Clos	Bernard Couzelas	Alain Lanly
Saint-Étienne-la-Geneste	Chantal Guivarch-Paisnel	Nathalie Bouyon
Saint-Exupéry-les-Roches	Jean-Pierre Bodeveix	Xavier Van de Wiel
Saint-Fréjoux	Geneviève Serve	Dominique Brugière
Saint-Germain-Lavolps	Didier Péneloux	Gérard Loches
Saint-Hilaire-Luc	Bernard Maupomé	Jean-Pierre Brunet
Saint-Martial-le-Vieux	Jean Robineaux	Alain Soret
Saint-Merd-la-Breuille	Guy Faugeron	Denise Vedrine
Saint-Merd-les-Oussines	Baptiste Galland	Philippe Hayma
Saint-Oradoux-de-Chirouze	Henri Granet	*non connu à ce jour*
Saint-Pantaléon-de-Lapleau	Michel Lefort Lary	Bernard Weyrich
Saint-Pardoux-le-Neuf	Michel Bourzat	Raymonde Fayette
Saint-Pardoux-le-Vieux	Philippe Roche	Alain Couzelas
Saint-Rémy	Michelle Chaumont	Gérard Boguet
Saint-Setiers	Daniel Mazière	Jean-Philippe Boisvert
Saint-Sulpice-les-Bois	Gérard Moratille	Nathalie Laurent
Saint-Victour	Jean-Marc Bodin	Élisabeth Veau
Sarroux-Saint-Julien	Marc Fournand	Jean-Paul Alphonsout
	Xavier Gruat	Laurent Pradat
Sérandon	Jérôme Valade	Christiane Partaud
Sornac	Jean Francois Loge	Martine Chassaing
Soursac	Serge Guillaume	Joëlle Verbiguié
Thalamy	Gérard Arnaud	Maryline Vernangeal
Ussel	Christophe Arfeuillère	
	Maryse Badia	
	Françoise Béziat	
	Jean Bilotta	
	Jean-Paul Bourre	
	Gilles Chazal	
	Tony Cornelissen	
	Christine Da Fonseca	
	Sandra Delibit	
	Frédérique Fraysse	
	Jean-Pierre Guitard	
	Mady Junisson	
	Martine Leclerc	
	Laurence Monteil	
	Marilou Padilla-Ratelade	
	Martine Pannetier	
	Philippe Pelat	
	Michel Pesteil	
	Daniel Poigneau	
	Marie-Hélène Pommier	
	Marc Ranvier	
Valiergues	Michèle Chastagner	Fabrice Quéro
Veyrières	Gérard Vinsot	Jean-Pierre Thiéfaine

L'ORGANISATION DE LA COLLECTIVITÉ

› L'organisation simplifiée

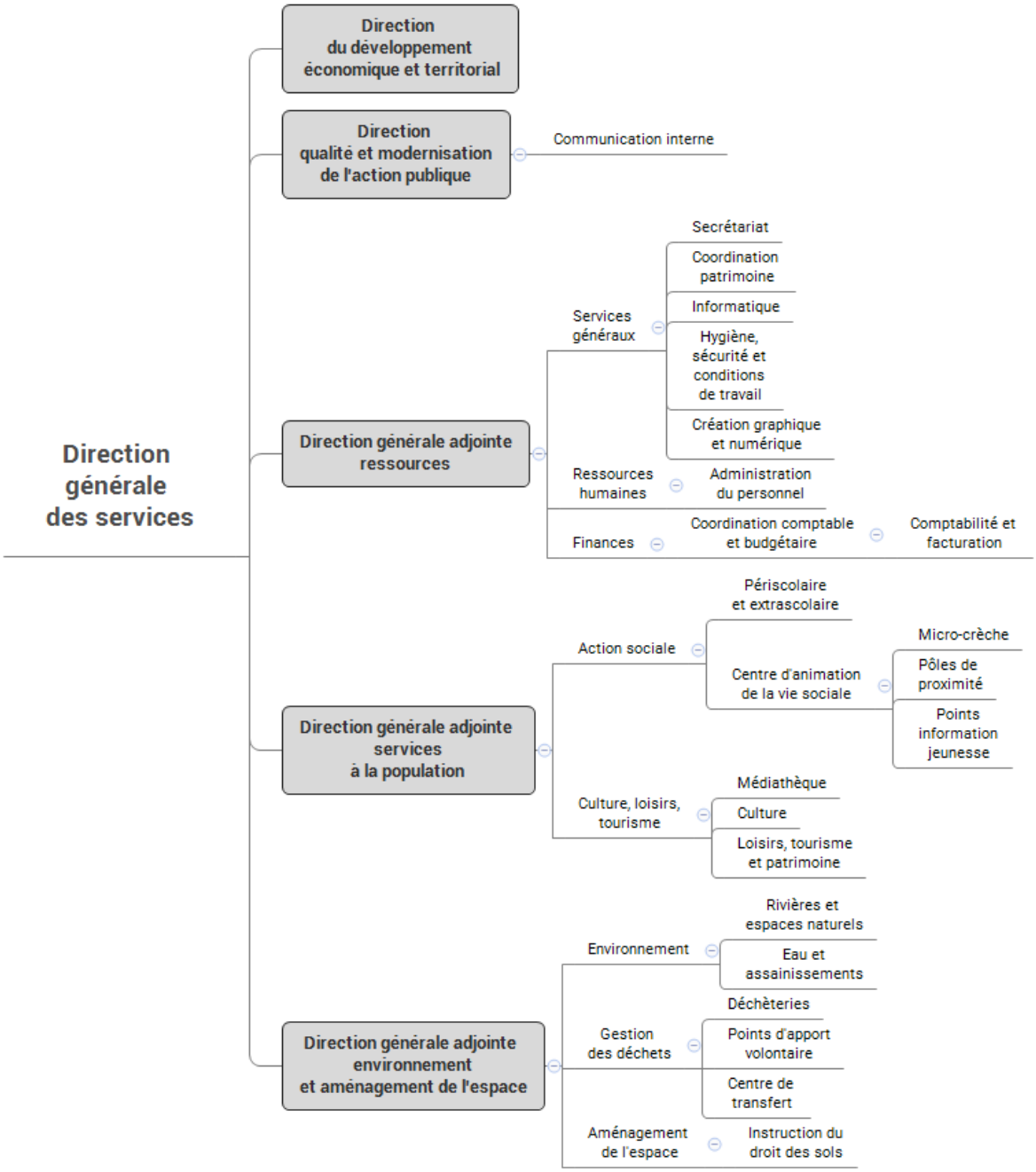

LES COMPÉTENCES

POLITIQUE DU LOGEMENT SOCIAL ET ACTION EN FAVEUR DU LOGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Études globales sur la politique de l'habitat. Élaboration, modification et actions de mise en oeuvre d'un programme local de l'habitat. Mise en place, suivi et mise en oeuvre d'opérations visant l'amélioration de l'habitat.

CULTURE

Préparation et mise en oeuvre d'une programmation d'actions et d'animations culturelles en coordination avec les acteurs locaux. Soutien financier aux structures et initiatives culturelles locales. Mise en place et gestion d'un réseau de lecture publique communautaire.

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire. Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire. Promotion du tourisme dont la création d'office de tourisme.

AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

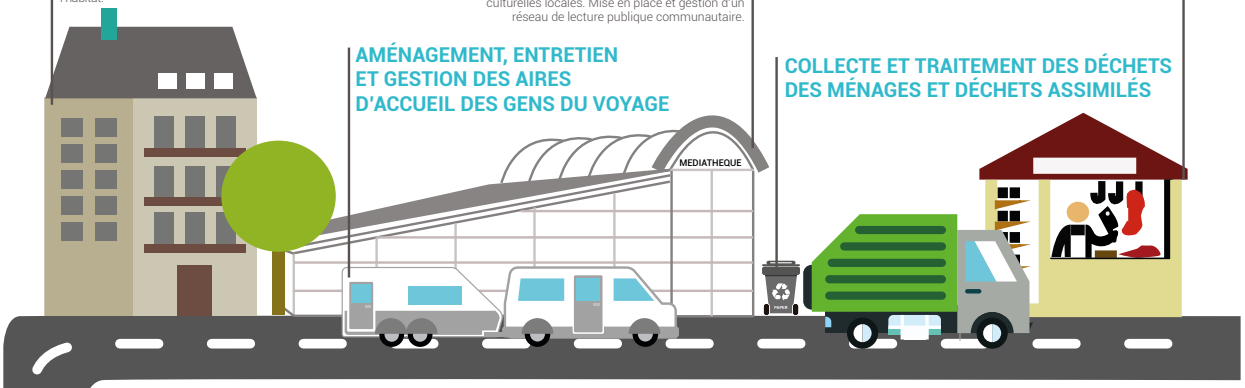

SIÈGE ADMINISTRATIF

Gestion des projets et du fonctionnement des services

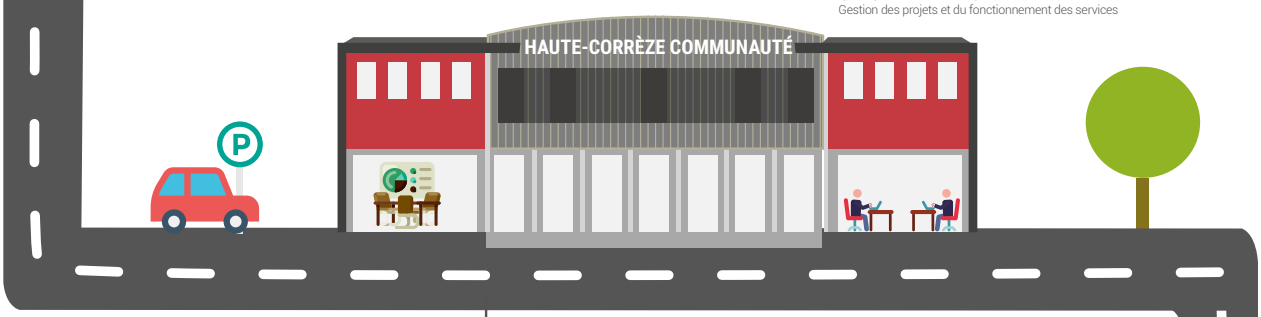

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur. Plan local d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

CRÉATION ET ENTRETIEN DE VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Gestion et soutien financier aux relais d'assistances maternelles, crèche, micro-crèche, accueil de loisirs, garderie d'intérêt communautaire. Coordination, développement et animation des activités pour la jeunesse (espaces jeunes - PIJ). Animation globale et coordination du territoire dans le cadre d'agrément CAF centre social et soutien financier. Soutien financier à des structures favorisant l'insertion sociale des jeunes et personnes en difficultés ou âgées.

CRÉATION ET GESTION DES MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

SANTÉ

Portage du contrat local de santé. Maisons de santé pluridisciplinaires.

CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

LOISIRS

Création, aménagement, entretien et gestion de circuits de randonnée, de parcours de kayak sur la Diège, de parcours d'orientation. Mise en place d'une politique de labellisation station sport nature. Travaux d'entretien, gestion de l'ensablement, surveillance de la baignade sur les plages d'intérêt communautaire.

PATRIMOINE

Opérations de rénovation du petit patrimoine rural non protégé. Mise en œuvre d'une politique de labellisation pays d'art et d'histoire. Création, aménagement, entretien et gestion de sentiers d'interprétation du patrimoine. Valorisation, gestion et entretien des sites naturels remarquables.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Aménagement des plans d'eau communaux qui auront fait l'objet, au préalable d'une délégation de maîtrise d'ouvrage. Mise en place d'un programme d'actions et d'animations visant à sensibiliser les publics aux enjeux environnementaux indentifiés sur le territoire. Soutien financier aux acteurs locaux oeuvrant pour la protection et la mise en valeur de l'environnement. Mise en oeuvre d'un programme d'objectifs environnementaux

ENVIRONNEMENT

Réalisation d'un schéma directeur et d'études préalables à la prise de compétence eau et assainissement. Création d'un Spanc

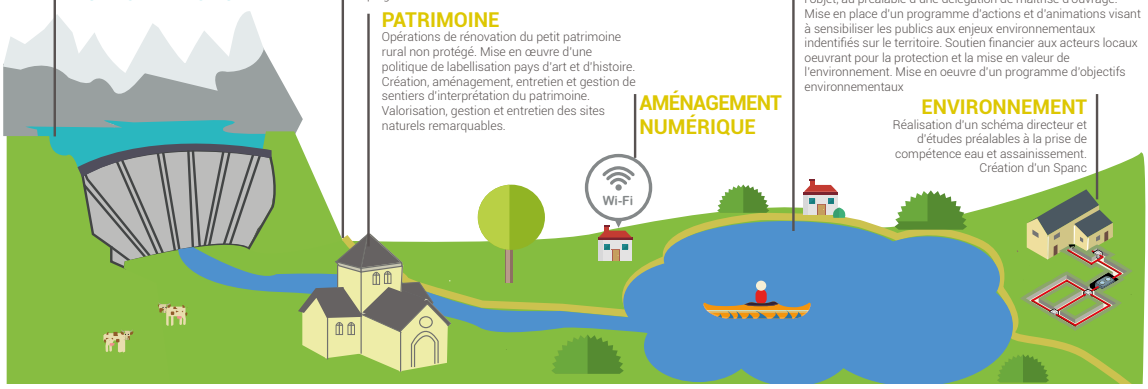

Compétences obligatoires

Compétences optionnelles

Compétences facultatives

aménagement

VICE-PRÉSIDENT ›››
JEAN-PIERRE GUITARD

Aménagement de l'espace

Compétence obligatoire de la communauté de communes, l'aménagement de l'espace vise à assurer un développement équilibré du territoire par une meilleure répartition des populations et des activités.

En 2017, 3 directions ont travaillé en collaboration pour :

› organiser le fonctionnement du service,

› mettre en œuvre les projets d'aménagement de l'espace à savoir le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et le programme local de l'habitat (PLH)

› suivre le projet de raccordement de toutes les maisons à la fibre optique

PROJETS 2018

Participation financière au projet 100% fibre qui permettra à tous les habitants d'avoir accès à internet en haut débit. 24 048 prises seront installées d'ici 2021

Participation financière à des dispositifs d'aides à destination des habitants pour l'amélioration de l'habitat

ZOOM FINANCIER

NATURE	COÛT	SUBVENTIONS
PLUi	**930 000 €**	**697 500 €**
Service commun instruction du droit des sols	**60 000 €**	-
Fibre optique*	**6 500 000 €**	

*Le coût total du projet s'élève à 45 M d'euros. Haute-Corrèze Communauté s'est engagée à hauteur de 6.5 M € sur 3 ans. Le reste du financement est porté par le syndicat Dorsal avec l'aide de l'État, la région, les départements (Corrèze et Creuse) et du syndicat de la Diège.

FAITS MARQUANTS

Lancement du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Le PLUi : qu'est-ce que c'est ?

C'est un document d'urbanisme qui fixe les règles d'utilisation du sol dans la perspective de délivrer des permis de construire...

La réalisation de ce document sera confiée à un cabinet d'études. L'année 2017 a donc été consacrée à la rédaction du cahier des charges et au lancement de l'appel d'offres.

Participation à la mise en place du service commun instruction et autorisation du droit des sols

La loi a imposé qu'au 1er janvier 2017, toutes les communes déjà dotées d'un document d'urbanisme gèrent l'instruction et l'autorisation du droit des sols (traitement des permis de construire...). Il leur a été proposé de créer un service commun porté par la ville d'Ussel, auquel ont adhéré 12 communes sur 16 concernées. La commune d'Ussel assure le fonctionnement et la communauté de communes a apporté l'investissement pour la création du service (achat d'un véhicule, matériel informatique, etc.).

Lancement du programme local de l'habitat (PLH)

Le PLH : qu'est-ce que c'est ?

C'est un document de programmation des investissements en matière de politique du logement. Il doit répondre aux besoins en hébergement et favoriser la mixité sociale.

économie

VICE-PRÉSIDENT ›››
CHRISTOPHE ARFEUILLERE

Direction du développement économique et territorial

Le volet économique assure :

› l'accompagnement des porteurs de projet et des entreprises dans leur recherche de financement, de terrain, de locaux

› la gestion de 11 zones d'activité économique communautaires réparties sur 18 communes

Le volet territorial correspond à la mise en œuvre des projets communautaires.

Organisée autour d'un directeur et de 3 chefs de projet, l'équipe a dû en 2017 s'approprier les 50 projets apportés par les anciennes communautés de communes.

Ainsi, tous les autres projets portés par la direction et ne relevant pas du développement économique sont à retrouver dans les pages relatives à l'aménagement, aux loisirs et à l'action sociale.

LES CHIFFRES

Accompagnement des entreprises

- 20 entreprises accompagnées pour la recherche de financement, de terrain, de locaux..)
- 30 porteurs de projet rencontrés
- 15 dossiers de demande d'aide régionale réalisés et suivis

Soutien aux commerçants

- 10 000 € versés à 2 commerçants installés en centre-ville d'Ussel et de Meymac

Zones d'activité communautaires

- 3 lots vendus pour l'installation sur le parc d'activité du Bois Saint Michel aux entreprises Puybaret, cabinet comptable Audy expertise et associés, Iso 19

FAITS MARQUANTS

Début des travaux de reconstruction et de modernisation de la ferme de Saint-Martial-le-Vieux

Gérée par un groupement d'agriculteurs, la ferme permet l'engraissement des veaux sur le territoire. Elle est un modèle d'innovation au niveau national et reçoit bon nombre de visiteurs et de délégations.

Voirie des zones d'activité

90 000 € de travaux de voiries réalisés sur les zones d'activités de Bort-les-Orgues

PROJETS 2018

› mise en place d'aides en faveur des entreprises : signature du réglement avec la région Nouvelle-Aquitaine

› extension du dispositif d'aides Créa Commerce en faveur de l'ensemble des commerçants du territoire

› viabilisation de terrains pour l'installation d'entreprises dans le quartier de la gare à Bort-les-Orgues

ZOOM FINANCIER

NATURE DES TRAVAUX	COÛT	SUBVENTION (ÉTAT)
Modernisation de la ferme de St-Martial-le-Vieux	**617 000 €**	**364 000 €**

Des travaux de reconstruction à la suite d'un sinistre sont également prévus. Le coût, qui s'élève à 220 000 €, sera intégralement pris en charge par les assurances.

ressources

VICE-PRÉSIDENT ›››
MICHEL PESTEIL

Ressources humaines

La mission principale du service est d'assurer la cohérence entre le projet de la collectivité et les compétences des agents.

Haute-Corrèze Communauté compte 130 agents soit 110.6 équivalents temps plein (ETP) au 31 décembre 2017.

Au quotidien, l'équipe composée d'une chef de service et de 2 référentes RH :

› gère les contrats de travail et les payes,

› produit un plan de formation

› recrute et intègre le personnel

› organise les élections et le suivi des instances représentatives du personnel

› tient à jour les dossiers des agents

› reçoit tout salarié demandant des explications sur sa situation

FAITS MARQUANTS

Défi n°1 : verser à la fin du mois de janvier 2017 les 130 payes

L'équipe a ainsi intégré dans un même logiciel tous les agents issus de 8 entités différentes.

Les autres faits marquants de 2017 :

› création du comité technique (CT) dont l'élection des représentants du personnel

› mise en place du régime indemnitaire (Rifseep)

› élaboration du règlement intérieur du personnel

PROJETS 2018

› mise en place du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

› réalisation du plan de formation 2019 - 2021

› élaboration du plan de recrutement

› groupes de travail sur la mise en place d'une politique sociale

LES CHIFFRES

Payes

- 147 bulletins de salaire émis en moyenne par mois
- 525 arrêtés rédigés pour émettre les payes de janvier

Départs

- 11 dont 2 départs à la retraite, 4 mises en disponibilité, 1 détachement

Recrutements

- 6 sur emplois permanents
- 106 saisonniers
- 69 contractuels (accroissement temporaire d'activité, remplacement d'agents en maladie, ...)

FAITS MARQUANTS

Enjeu 2017 : établir le premier budget de Haute-Corrèze Communauté

Afin de relever ce défi, l'équipe a dû :

- **se former à un logiciel commun**
- **recenser et numériser tous les documents de gestion (comptes administratifs, marchés publics, conventions...) des anciennes communautés de communes**
- **mettre en place une comptabilité analytique permettant d'avoir une vision détaillée du coût de chaque activité**
- **reprendre la facturation des anciennes intercommunalités et de tous les services**

PROJETS 2018

- **renégociation des emprunts**
- **définition de la prospective financière (le but étant d'évaluer la capacité à financer les projets)**
- **élaboration du réglement intérieur des marchés publics**

Dépenses 2017
Budget général et budgets annexes

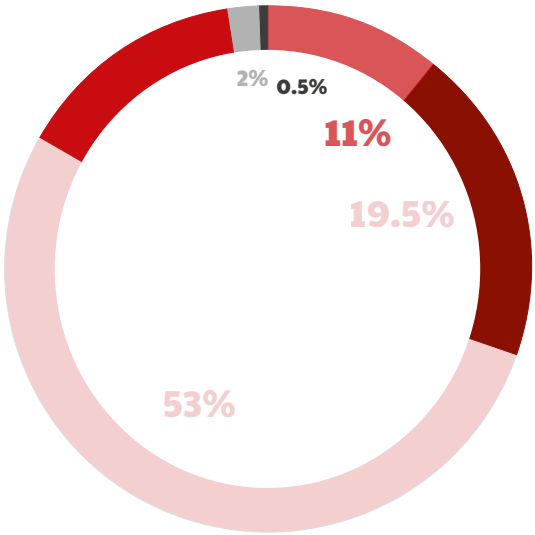

Restitution des impôts
11 194 605 € (dont 10 336 171€ aux communes)

Charges de personnel
4 083 375 €

Autres charges de gestion courante
(subventions aux associations, indemnités des élus, participations aux syndicats...)
2 883 779 €

Charges à caractère général
(électricité, gaz, carburant, entretien du matériel et des terrains...)
2 243 109 €

Frais financiers
(remboursement de la dette)
373 602 €

Divers
79 048 €

BUGDET PAR THÉMATIQUE

NATURE	DÉPENSES	RECETTES
Aménagement	58 982€	0 €
Économie	181 847 €	308 837 €
Ressources	13 359 016 €	16 921 576 €
Loisirs	1 790 022 €	222 833 €
Environnement	6 420 564 €	6 841 584 €
Action sociale	1 089 458 €	451 140 €

LES CHIFFRES

Mandats de dépenses émis
5 080

Titres de recettes émis
996

Factures émises
6 136

VICE-PRÉSIDENT ···
PHILIPPE ROCHE

Finances

La fonction "finances" permet d'assurer aux élus qu'ils auront les fonds nécessaires pour financer les projets de la collectivité.

L'équipe composée de 5 personnes organisées autour d'une coordonnatrice budgétaire et comptable :

- élabore annuellement le budget
- paye les factures et encaisse les recettes
- gère les emprunts, les marchés publics, les subventions
- émet des factures pour les usagers des services (accueil de loisirs, déchèteries..).

VICE-PRÉSIDENTS ›››
JEAN-PIERRE GUITARD
MICHEL PESTEIL

Services généraux

Les services généraux regroupent toutes les activités nécessaires au fonctionnement de la collectivité.

De par la nature variée des activités, l'équipe pluridisciplinaire composée de 13 personnes s'organise autour d'un chef de service et de :

› 5 agents dont une chef de service adjointe qui gèrent les activités administratives de la communauté de communes : l'accueil physique et téléphonique, le courrier, l'achat des fournitures, l'organisation des commissions, bureaux et conseils communautaires, la réservation des salles et des véhicules, l'archivage

› 1 coordonnateur des bâtiments accompagné d'un agent technique qui assurent l'entretien de 87 bâtiments, 11 zones d'activités économiques, 30 véhicules

› 1 chargée de communication plus particulièrement spécialisée dans la gestion du site internet et dans la création graphique des documents de communication

› 1 informaticien qui s'occupe de la maintenance des serveurs informatiques, de 50 postes utilisateurs et de la téléphonie

› 5 agents chargés de l'entretien des locaux

Le chef de service s'occupe aussi du volet hygiène, sécurité et conditions de travail.

FAITS MARQUANTS

Assurances : 200 000 € d'économies générées par la mutualisation et la passation d'un marché

Pour répondre aux besoins des usagers et des autres services, le service s'est structuré en :

› élaborant des procédures pour l'organisation des réunions, la réservation des salles et véhicules

› recrutant un coordonnateur bâtiments et un informaticien

L'équipe a ainsi permis :

› l'installation matériel et informatique de 27 agents au siège à l'issue de la fusion des 6 communautés de communes et des syndicats

› l'harmonisation de la gestion de 87 bâtiments répartis sur tout le territoire

PROJETS 2018

› lancement des marchés informatique et téléphonie, fournitures administratives, produits d'entretien, carburant

› audit de la sécurité et de la maintenance des bâtiments

› extension du parking du siège

LES CHIFFRES

Accueil

- 700 appels reçus par mois
- 420 courriers traités par mois

Organisation des assemblées

- 10 conseils communautaires
- 451 délibérations

VICE-PRÉSIDENT ›››
PHILIPPE ROCHE

Direction de la qualité et de la modernisation de l'action publique

La direction assure l'adéquation entre le service rendu par Haute-Corrèze Communauté et les besoins des usagers.

Elle doit ainsi créer en interne les conditions de travail satisfaisantes pour permettre aux équipes de rendre le service attendu par la population.

Concrètement, la direction accompagne et conseille les équipes dans :

› leur organisation et leur méthode de travail

› l'évaluation des politiques publiques afin de rendre compte à la population.

Elle assure également une veille auprès d'autres collectivités pour permettre à Haute-Corrèze Communauté d'anticiper les évolutions et les innovations en terme d'organisation ou de nouvelles pratiques de travail toujours dans la perspective d'améliorer le service rendu.

FAITS MARQUANTS

Projet Inventons HCC : une Haut(r)e Communauté de Communes

La création de Haute-Corrèze Communauté a engendré la construction d'une nouvelle organisation commune aux 130 agents.

Pour ce faire, la direction a accompagné les équipes dans ce contexte de changement :

› dans l'élaboration de procédures "factures" et "courrier" nécessaires à tous pour le bon fonctionnement de la collectivité

› en proposant des formations de management pour la prise de nouvelles fonctions

Autres faits marquants :

› intégration de la communication interne au sein de la direction

› proposition de pistes d'optimisation des dépenses au niveau des charges à caractère général (électricité, eau, téléphone, taxes foncières...)

PROJETS 2018

› accompagnement du projet de territoire et du projet d'administration (document rappelant les valeurs, le rôle de chaque composante de l'administration, les moyens déployés pour mettre en œuvre le projet des élus)

› recrutement d'une chargée de communication interne

› formation au management de projet (méthodologie pour la mise en œuvre et la gestion de projet)

› organisation de séances de sophrologie

loisirs

LES CHIFFRES

Médiathèque

4 251 inscrits
+ 7 % de nouveaux inscrits
46 687 livres empruntés
10 787 CD et DVD empruntés

VICE-PRÉSIDENT ›››
PHILIPPE BRUGÈRE

Lecture publique

Une coordonnatrice et 7 agents de médiation accueillent les usagers de la médiathèque sur les sites d'Ussel et de Meymac. Ils organisent également des animations à destination de tout public.

FAITS MARQUANTS

Expérimentation des nouveaux horaires de la médiathèque

L'année 2017 a été consacrée à l'expérimentation de nouveaux horaires pour les usagers et à une réorganisation interne.

Animations 2017 : conférences Entre Parents-(thèses), actions autour des révisions pour les élèves en juin, participation à la fête de la science

PROJETS 2018

› projet d'établissement et de réaménagement de la médiathèque dont la réalisation d'enquêtes auprès des usagers et des partenaires afin de recenser leurs attentes et leur satisfaction quant au service proposé

Culture, loisirs, tourisme

L'équipe, composée de 12 agents dont une chef de service, s'est organisée en 3 pôles.

VICE-PRÉSIDENT ›››
PHILIPPE BRUGÈRE

Actions culturelles

Une chef de service adjointe et une chargée de développement culturel gèrent le pôle culturel de Meymac et élaborent la programmation culturelle communautaire.

FAITS MARQUANTS

Saison culturelle Ressource(s)

› programme annuel d'ateliers arts plastiques en partenariat avec la fondation Marius Vazeilles, le pays d'art et d'histoire des hautes terres corréziennes et de Ventadour et les associations locales

› participation à des événementiels : les Printemps de Haute-Corrèze et Coquelicontes

› organisation de la fête des Sources et d'une animation sur le site des Cars (Saint-Merd-les-Oussines)

Au-delà de l'organisation de la saison culturelle, une personne a été recrutée pour réaliser un diagnostic culturel afin de répondre aux besoins et attentes des habitants.

PROJETS 2018

› saison culturelle Voyage(s)

› étude d'un partenariat financier avec l'école de musique et de danse intercommunale

LES CHIFFRES

Saison culturelle Ressource(s)

- 41 rendez-vous (spectacles, expositions...)
- 1 214 participants

Ateliers arts plastiques

- 17 ateliers organisés
- 289 participants

Subventions aux associations

- 13 associations culturelles subventionnées : 32 000 € versés

VICE-PRÉSIDENTS ›››

DANIELLE COULAUD
NATHALIE DELCOUDERC-JUILLARD
JEAN STÖHR

Sports, loisirs, tourisme

Un chargé de mission gère :

› l'entretien de 850 kms de circuits de randonnées pédestre et 1 000 kms de VTT, de 6 parcours permanents d'orientation, de 6 circuits d'interprétation du patrimoine et de la baignade de Sornac

Il assure également le lien avec les partenaires notamment des stations sports nature du territoire et l'office de tourisme communautaire.

L' équipe s'est attachée en 2017 à réaliser un état des lieux dans la perspective d'harmoniser les compétences sport, loisirs, tourisme.

Les projets ont, quant à eux, été menés par les chefs de projet de la direction du développement économique et territorial en lien étroit avec le service.

LES CHIFFRES

Subventions aux associations

- 30 000 € versés

Stations sports nature

- 72 500 € alloués aux stations sports nature : Haute-Dordogne, Haute-Corrèze et Vézère Monédières

Office de tourisme communautaire

- 800 000 € versés pour le fonctionnement

FAITS MARQUANTS

Rénovation et modernisation du village de vacances du pays d'Eygurande

Propriété de Haute-Corrèze Communauté le village de vacances du pays d'Eygurande, géré par VVF Villages, sera rénové et modernisé. En 2017, le chef de projet et les élus ont travaillé à la recherche de subventions auprès des partenaires (État, région, conseil départemental, etc.).

Création de l'office de tourisme communautaire

Depuis le 1er janvier 2017, les offices de tourisme d'Ussel-Meymac, Bort-les-Orgues, Eygurande, La Courtine, Sornac, Neuvic et Bugeat sont regroupés.

Patrimoine et randonnée

› intégration dans le patrimoine de Haute-Corrèze Communauté de la tourbière du Longeyroux

› restauration des objets issus du site archéologique de Margerides

› création de 4 nouveaux sentiers de randonnée sur les communes de Saint-Angel, Saint-Fréjoux, Courteix et Saint-Rémy

PROJETS 2018

› participation de 800 000 € pour la construction du centre aquatique à Ussel

› extension et sécurisation du golf à Neuvic

› création de 3 sentiers de randonnée sur les communes de Bellechassagne, Saint-Germain-Lavolps et Sornac

› co-organisation avec la station sports nature Haute-Corrèze du rassemblement VTT Maxi Verte

› requalification et restructuration de la compétence sports nature communautaire

› schéma de développement de l'économie touristique

environnement

VICE-PRÉSIDENT ···
ALAIN FONFREDE

Gestion des déchets

Le service gestion des déchets assure au quotidien la collecte des déchets ménagers auprès de tous les foyers du territoire.

Il met à disposition 182 points d'apport volontaire répartis sur les 71 communes pour déposer le verre, le papier et les emballages. Les habitants des centres-villes de Meymac, Neuvic et Ussel bénéficient d'une collecte en porte-à-porte des sacs jaunes contenant les emballages résiduels (cartonnettes, métal, emballages plastiques).

De plus, les habitants du territoire sont accueillis 6 jours sur 7 dans les 6 déchèteries qui maillent le territoire pour déposer leurs déchets verts, encombrants, etc.

LES CHIFFRES

Déchets ménagers

8 089.05 tonnes soit 238 kg/hab./an

Nouvelle Aquitaine : 250 kg/hab./an (données 2015)

206 000 kms parcourus pour la collecte

Points d'apport volontaire

777.34 tonnes de verre

475.04 tonnes de papier

283.31 tonnes d'emballages

Déchèteries

1 538.08 tonnes de déchets verts

2 600.87 tonnes d'encombrants

188.00 tonnes de carton

361.00 tonnes de ferraille

244.80 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)

198.80 tonnes de déchets d'équipement et d'ameublement (DEA)

ZOOM FINANCIER

NATURE	COÛT	CONTRIBUTION DES USAGERS	AIDES ÉCO ORGANISMES	TAUX MOYEN TEOM *
Gestion des déchets	**3 889 533.07 €**	**3 341 157.74 €**	**301 754.21 €**	**10.37 %**

*Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : Haute-Corrèze Communauté dispose de 71 taux différents qui s'étalent de 4.82 % à 20.12 %. Les taux seront lissés sur 10 ans pour atteindre un taux unique de 9.50 % sous réserve des futurs investissements.

FAITS MARQUANTS

Assurer la continuité du service

Dans ce contexte de fusion, l'objectif premier était d'assurer la continuité du service. Le contrat a été pleinement rempli puisque le 2 janvier 2017 toutes les équipes étaient sur le pont pour collecter les déchets ménagers et ouvrir les déchèteries.

Les faits marquants 2017 se structurent autour de :

› **l'harmonisation de 7 modes de fonctionnement différents en un : la gestion en direct** (cf. carte)

› **l'organisation du service autour de**

- 1 chef de service
- 3 chefs de service adjoints
- 21 agents formant 7 équipes de 3 (1 chauffeur + 1 chauffeur-rippeur + 1 rippeur)
- 10 agents de déchèteries
- 3 agents polyvalents assurant les astreintes en cas d'absence
- 1 agent pour le centre de transfert
- 1 agent chargé du plan local de gestion des déchets

Décisions du conseil communautaire :

› adoption de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour le financement du service

› passage progressif en bacs de regroupement en lieu et place du porte-à-porte pour certains secteurs

Objectif 2017
Harmonisation de 7 modes de gestion

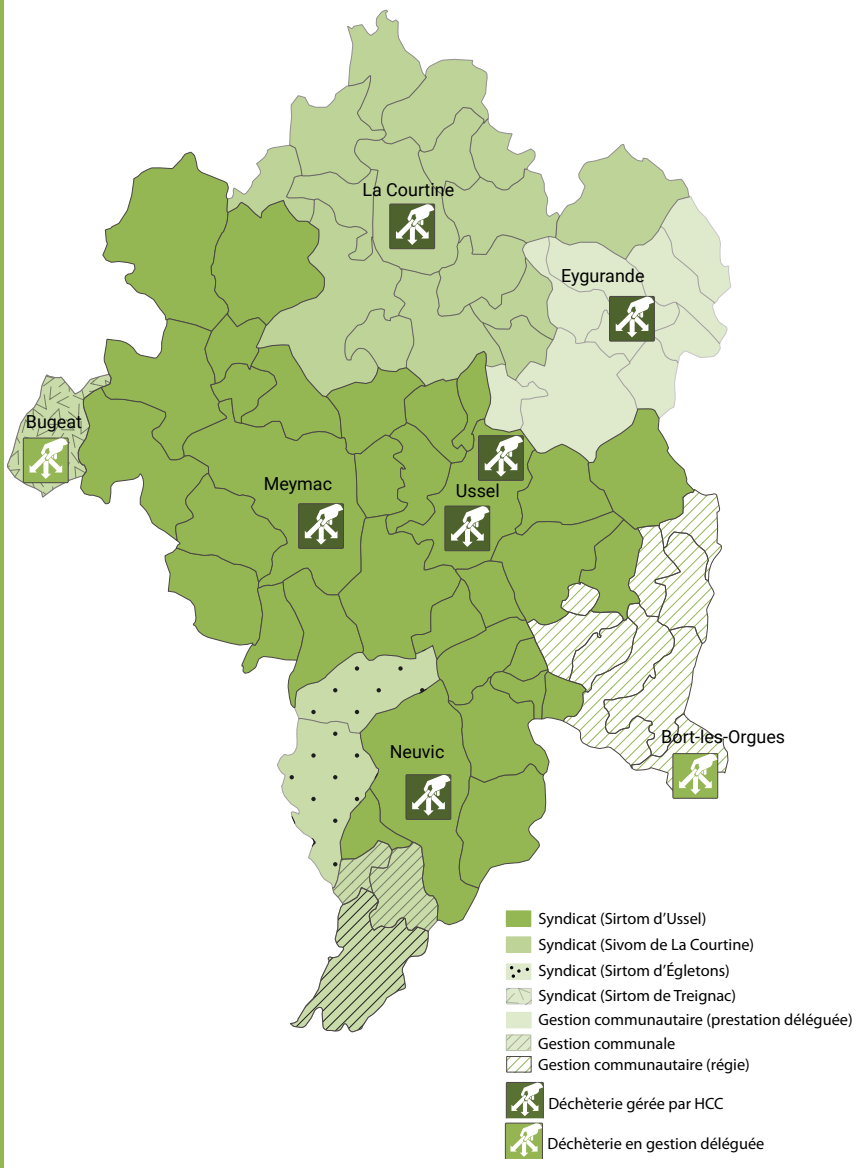

PROJETS 2018

› **élaboration du Schéma Local de Gestion des Déchets**

› **dissolution du Sirtom d'Egletons**
Conséquences : intégration des communes de Palisse et Lamazière-Basse dans les circuits de collecte et transfert d'un agent à mi-temps

› **acquisition de 2 camions de collecte**

› **réfection des déchèteries d'Eygurande, Meymac, Neuvic et Ussel (Camp César)**

Environnement

Le rôle du service est de veiller à la quantité et à la qualité de la ressource en eau. Pour ce faire, l'équipe composée de 8 techniciens a agi en 2017 sur les 3 thématiques suivantes.

LES CHIFFRES

Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes :

- 195 diagnostics de l'existant
- 119 diagnostics de vente

Contrôle de conception et réalisation des installations neuves :

- 83 diagnostics de conception

Entretien

- 374 vidanges d'installations

VICE-PRÉSIDENT ›››
JEAN-FRANÇOIS MICHON

Assainissement non collectif

Le service public d'assainissement non collectif (Spanc) conseille et accompagne les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif ; Haute-Corrèze Communauté compte 9 100 installations.

Le technicien se rend chez les habitants pour réaliser :

› les diagnostics des installations existantes, les vérifications périodiques de bon fonctionnement, les contrôles pour les ventes des habitations

› les vérifications de la conception et de l'exécution dans le cadre d'un dépôt de permis de construire ou d'une réhabilitation

FAITS MARQUANTS

› étude de 3 scénarii pour la gestion du Spanc en perspective de 2018
Choix de la commission : confier la réalisation du service à plusieurs prestataires ; leur coordination étant assurée par la coordonnatrice Spanc en interne

› adoption du règlement intérieur

› harmonisation des tarifs

ZOOM FINANCIER

COÛT DE FONCTIONNEMENT	REDEVANCES DES USAGERS	SUBVENTION AGENCE DE L'EAU
94 651.24 €	50 184.45 €	40 094 .00 €

PROJETS 2018

› passation du marché pour délégation du service

› acquisition d'un logiciel dédié et partagé entre la communauté de communes et les prestataires

VICE-PRÉSIDENT ›››
JEAN-FRANÇOIS MICHON

Eau & assainissement collectif

Haute-Corrèze Communauté a géré la production et la distribution en eau potable de 1 575 foyers sur 11 communes autour du secteur d'Eygurande et l'assainissement collectif des communes d'Eygurande, Merlines et Monestier-Merlines.

Pour que l'eau puisse couler chaque jour dans les robinets, 2 techniciens ont œuvré en assurant, entre autres, la surveillance et le nettoyage des châteaux d'eau, le suivi de la qualité de l'eau, la réparation des fuites d'eau sur les 225 kms linéaires de réseau.

LES CHIFFRES

Volume d'eau consommée
178 139 m³

FAITS MARQUANTS

Transfert de la compétence aux communes

Les communautés de communes, qui détenaient en 2017 la compétence eau et assainissement collectif sur une partie de leur territoire, devaient se doter de la compétence sur l'intégralité de leur territoire au 1er janvier 2018, ou la restituer aux communes concernées. Le conseil communautaire a opté pour cette seconde solution tout en proposant aux communes que la gestion soit déléguée au syndicat de la Diège.

PROJETS 2018

› étude relative au schéma directeur d'alimentation en eau potable

VICE-PRÉSIDENTE ›››
LAURENCE BOYER

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

La mission GEMAPI vise à maintenir le bon état des masses d'eau, à préserver le patrimoine naturel et à faciliter les usages.

Les 4 techniciens œuvrent sur le terrain pour l'aménagement et l'entretien des 4 600 kms de cours d'eau, des lacs et plans d'eau, la protection et la restauration des zones humides…

FAITS MARQUANTS

Préparation de la déclaration d'intérêt général (DIG)

La DIG est une procédure permettant à la collectivité d'intervenir sur des terrains privés avec des fonds publics, d'entreprendre des travaux présentant un caractère d'intérêt général.

› structuration du service autour de 4 techniciens dont 2 recrutements en cours d'année 2017

› signature de la convention pour les travaux sur la Vienne avec la communauté de communes Vézère Monédières Millesources

PROJETS 2018

› rédaction de la DIG

› conventionnement avec les communautés de communes voisines (Creuse Grand Sud, Ventadour-Égletons-Monédières) pour les travaux sur le Chavanon, la Luzège et la Vézère

LES CHIFFRES

- 45 kms de berges restaurés
- 4 exploitations agricoles subventionnées pour l'aménagement des berges afin de limiter les effets du piétinement par les animaux

action sociale

Action sociale

"L'action sociale est un moyen de mettre les gens en relation pour apporter un mieux vivre ensemble et permettre à chacun d'exister et de grandir."

définition élaborée par les élus de la commission Enfance-Jeunesse

Faisant partie intégrante de la direction des services à la population, le service action sociale s'est structuré autour d'un chef de service, de 2 chefs de service adjoints, de 6 coordonnateurs et de 26 animateurs répartis sur les 2 pôles suivants :

› le centre d'animation de la vie sociale (CAVS)

› l'enfance-jeunesse

FAITS MARQUANTS

Tables rondes

L'équipe a organisé ses premières tables rondes de l'animation et du lien social à Meymac avec les partenaires, les élus, les agents et les associations pour établir un plan d'actions

VICE-PRÉSIDENT ›››
PIERRE COUTAUD

Centre d'animation de la vie sociale (CAVS)

Le centre d'animation de la vie sociale est labellisé "centre social". Il permet de créer du lien notamment en soutenant les initiatives locales. Il s'organise en 3 secteurs.

› accueil et vie locale

Une coordonnatrice et 3 animateurs accueillent les habitants et les associations dans les 4 antennes de Haute-Corrèze Communauté (La Courtine, Monestier-Merlines, Neuvic et Saint-Merd-les-Oussines). Leurs missions consistent à les accompagner dans la mise en œuvre de projets, d'activités et de les réunir au sein de comités d'habitants.

› famille et petite enfance

La coordonnatrice et 4 auxiliaires de puériculture proposent une solution de garde pour les enfants de 0 à 3 ans à la micro-crèche de Sornac. De plus, une référente famille a en charge toutes les questions liées à la parentalité.

› jeunesse

2 animatrices et informatrices jeunesse accompagnent les jeunes de 11 à 30 ans toute l'année à l'espace jeunes à Neuvic, labellisé également point information jeunesse et sur demande sur les secteurs du plateau de Millevaches, d'Eygurande et de La Courtine. Une coordonnatrice jeunesse travaille également à la coordination des actions envers ce public et à leur développement sur le territoire.

LES CHIFFRES

Accueil et vie locale

- 339 personnes accueillis (depuis septembre 2017 date d'ouverture des accueils)
- 7 activités proposées et fréquentées par 10 adultes en moyenne par séance (cours de français, anglais, yoga...), dont 22 sessions autour de l'alphabétisation à Bugeat
- 15 rendez-vous conviviaux organisés en partenariat avec les associations et ayant regroupés 448 personnes
- 2 concerts "C'est ma tournée" à Bellechassagne et Lamazière-Basse

Famille et petite enfance

- 231 jours d'ouverture de la micro-crèche
- 21 % de hausse de fréquentation par rapport à 2016

Jeunesse

- 1 573 passages à l'espace jeunes à Neuvic
- 416 passages sur le point information jeunesse

FAITS MARQUANTS

Extension du centre d'animation de la vie sociale (CAVS)

Le CAVS est un héritage de l'ex-communauté de communes de Bugeat-Sornac Millevaches au Coeur. En 2017, la volonté des élus a été d'étendre ce service aux secteurs d'Eygurande, La Courtine et Neuvic.

L'équipe a ainsi lancé :

› un diagnostic en organisant 8 comités d'habitants, 70 rencontres avec les associations, 42 rencontres avec les maires pour connaître leurs attentes et leurs besoins.

PROJETS 2018

› renouvellement de l'agrément de la caisse d'allocations familiales pour le CAVS et poursuite de son extension sur les secteurs de Bort-les-Orgues, Meymac et Ussel

› prépration du transfert du relais accueil petite enfance itinérant (Rapei) de la ville d'Ussel vers Haute-Corrèze Communauté au 1er janvier 2019

› écriture du projet social (qui comporte notamment un volet famille et un volet jeunesse)

VICE-PRÉSIDENT ›››
PASCAL MONTIGNY

Santé, insertion et gens du voyage

Pour ce qui concerne le domaine de la santé, Haute-Corrèze Communauté :

› est propriétaire de 3 maisons de santé : La Courtine, Neuvic et Peyrelevade ainsi que de l'établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (Ehpad) de La Courtine.

› soutient financièrement les instances de coordination de l'autonomie (ICA).

En terme d'insertion, la communauté de communes :

› apporte son soutien financier aux missions locales pour l'insertion des jeunes.

En 2017, ces questions ont été traitées par la directrice adjointe en charge des services à la population.

Le projet de construction de l'aire d'accueil des gens du voyage a, quant à lui, été suivi par le directeur du développement économique et territorial.

FAITS MARQUANTS

Aire d'accueil des gens du voyage : définition du projet

L'année 2017 a été consacrée à la recherche de subventions et à la négociation des terrains.

Installation d'un dentiste à la maison de santé de La Courtine

Pour lutter contre la désertification médicale, le conseil communautaire a décidé d'acquérir le matériel pour le mettre à disposition du dentiste moyennant un remboursement (qui se fera par le versement d'une redevance mensuelle).

PROJETS 2018

› signature du contrat local de santé 2018 - 2022 (2ème génération)

LES CHIFFRES

Subvention à la mission locale
11 609.35 €

Subventions aux instances de coordination de l'autonomie
38 375.00 €

Soutien aux chantiers d'insertion
48 271.00 €

VICE-PRÉSIDENT ›››
JEAN VALADE

Enfance - jeunesse

Le pôle enfance-jeunesse propose 4 types d'accueils différents :

- les **accueils garderie** au nombre de 10 s'adressent aux enfants des écoles maternelles et élémentaires, le matin avant l'école et le soir après l'école

- les **aménagements des rythmes scolaires (ARS)** sont des animations périscolaires organisées les lundis, mardis, jeudis et vendredis de la période scolaire qui répondent à la circulaire du 6 février 2013 sur l'organisation du temps scolaire

- les **ateliers après l'école** sont un bonus proposé par Haute-Corrèze Communauté pour permettre aux enfants la pratique suivie d'une activité (théâtre, danse..)

- les **accueils de loisirs** au nombre de 9 accueillent les enfants de 3 à 17 ans les mercredis et les vacances scolaires

Des **séjours** sont également organisés sur plusieurs jours lors des vacances scolaires.

L'intervention du pôle enfance-jeunesse sur le territoire

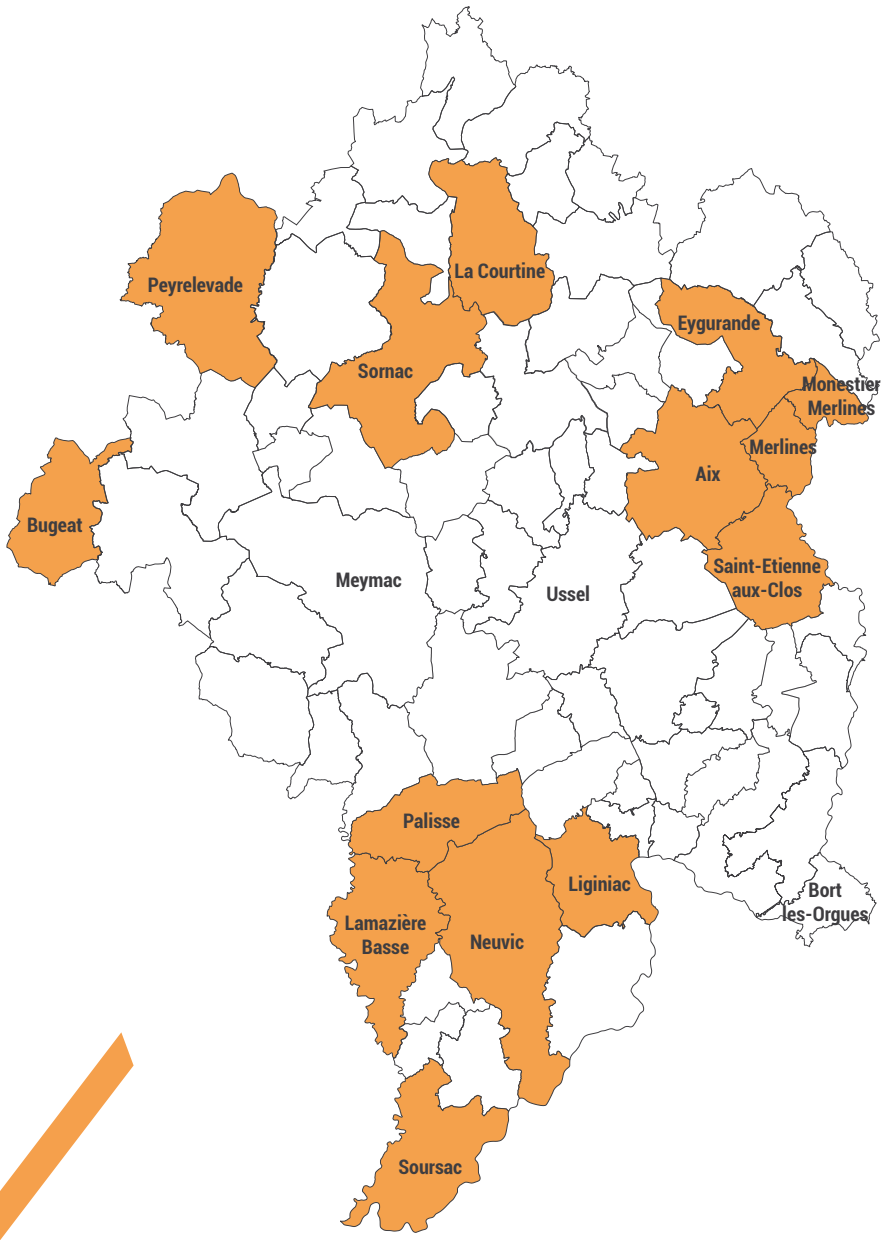

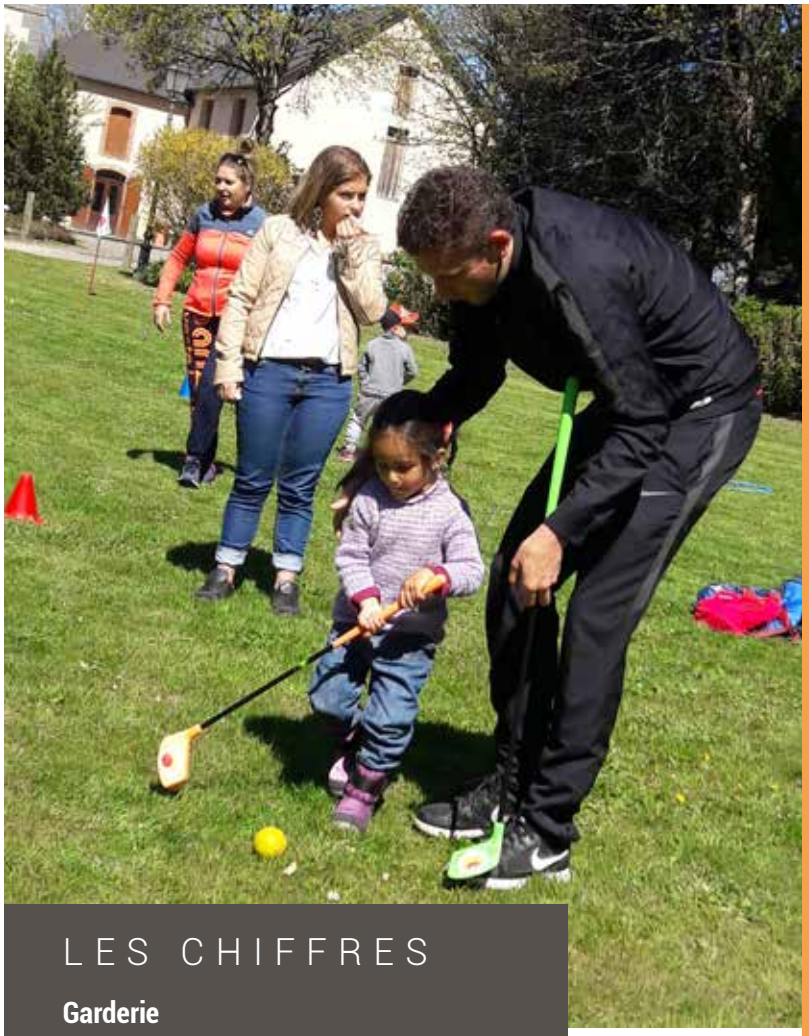

FAITS MARQUANTS

Pérennisation et harmonisation du service pour favoriser l'équité sur le territoire

Les élus ont décidé d'harmoniser et d'étendre ce service à l'ensemble du territoire hors villes de Bort-les-Orgues, Meymac et Ussel (service géré par les communes).

Opérationnel dès le 1er janvier 2017, le service a également travaillé à :

- l'ouverture d'un accueil de loisirs à la journée à La Courtine
- la structuration et la mutualisation des séjours
- une adaptation en raison des des changements de rythmes scolaires (4 / 4,5 jours)
- à l'organisation du 1er inter-centre avec l'ensemble des accueils de loisirs communautaires

LES CHIFFRES

Garderie

- 128 jours d'ouverture
- 192 enfants en moyenne par jour

Périscolaire

- 4 fêtes du périscolaire et 469 participants

Accueil de loisirs

- 37 mercredis d'ouverture
- 60 enfants en moyenne par mercredi
- 76 enfants par jour pendant les vacances
- 6 séjours
- 6 % de hausse de fréquentation par rapport à 2016

PROJETS 2018

› **maillage du territoire en accueils de loisirs : Merlines, Mestes, Saint-Angel, RPI* Saint-Pardoux-le-Vieux / Saint-Rémy**

› **élaboration du règlement intérieur des accueils de loisirs**

› **harmonisation des tarifs**

› **écriture du projet éducatif territorial**

› **renouvellement du contrat enfance-jeunesse avec la caisse d'allocations familiales 2017-2020**

› **harmonisation du logiciel de facturation**

*regroupement pédagogique intercommunal

HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ

Édité par Haute-Corrèze Communauté en septembre 2018
Directeur de la publication : Pierre Chevalier
Imprimé par la SAGEC (19) à 200 exemplaires - Disponible en téléchargement sur www.hautecorrezecommunaute.fr/rapport-activite-2017/